

## Communications

Frais de mise en service <sup>(2)</sup>	Accès/ligne en raccordement direct ou avec le service de revente de l'abonnement <sup>(3)</sup>		
T2 - tous les canaux <b>640,29 € ht</b>	Abonnements (en € ht/mois/ligne ou accès)		Appels fixes au compteur <sup>(6)</sup> :
T0 <b>103 € ht</b>	T2 30 canaux <b>519 € ht</b> T2 25 canaux <b>432,50 € ht</b> T2 20 canaux <b>346 € ht</b> T2 15 canaux <b>259,50 € ht</b> T0 <b>35,60 € ht</b> SDA <b>0,91 € ht</b> Ligne analogique <b>24,90 € ht</b>	Pour chacun de ces abonnements <b>Appels fixes inclus</b> ■ Vers les fixes en France <sup>(4)</sup> ■ Vers les mobiles de votre flotte SFR <sup>(5)</sup>	• vers les fixes en France • vers les mobiles de votre flotte SFR avec un VPN actif  0,028 € ht/min 0,07 € ht/min
Ligne analogique <b>45 € ht</b>			Pour l'option ligne analogique (abonnement : <b>17,80 € ht</b> ) Pour les accès en présélection <sup>(7)</sup> (abonnements facturés par l'opérateur historique)
Appels fixes vers les autres mobiles en France <sup>(8)</sup>			Autres types d'appels
Forfaits de communications avec report des minutes (en € ht/mois) <sup>(9)</sup>  2 h : <b>14,40 € ht</b> 6 h : <b>43,20 € ht</b> 10 h : <b>72 € ht</b> 30 h : <b>216 € ht</b> 4 h : <b>28,80 € ht</b> 8 h : <b>57,60 € ht</b> 20 h : <b>144 € ht</b>	Au compteur  0,150 € ht/min	N° spéciaux ou courts <sup>(10)</sup>  SFR répercute les tarifs publics de l'opérateur historique	N° non géographiques fixes (087, 095, 097 et 098)  0,03 € ht/min

## Services complémentaires

Services complémentaires tout accès ou ligne	Modifications techniques													
<ul style="list-style-type: none"> <li>Télétaxe <b>5 € ht/mois/NDI</b></li> <li>Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) 4 heures</li> <li>- Standard : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (sauf jours fériés) : <b>offerte</b></li> <li>- Option 24 h/24 et 7 j/7 : <b>19 € ht/mois/ligne analogique</b> <b>75 € ht/mois/site pour accès T0 ou T2</b></li> <li>Extranet</li> <li>- Statistiques, espaces de facturation et administration, suivi de déploiement : <b>offert</b></li> <li>- Extranet hiérarchique - gestion des multiorganisations : <b>150 € ht/mois/contrat</b></li> </ul> <p>Pour les lignes analogiques uniquement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Signal d'appel<sup>(12)</sup> : <b>1 € ht/mois/ligne</b></li> <li>Transfert d'appel inconditionnel : <b>1 € ht/mois/ligne</b></li> <li>Renvoi conditionnel<sup>(12)</sup> (sur non réponse/sur occupation) : <b>0,50 € ht/mois/ligne</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouts/suppressions de canaux sur accès T2 : <b>40 € ht/demande</b></li> <li>Groupement/dégroupement de T2 : <b>40 € ht/demande</b></li> <li>Déplacement technicien : <b>350 € ht/demande</b></li> </ul> <p><b>Equipement SFR (remplacement + installation)<sup>(13)</sup></b></p> <table border="1"> <tr> <td>• Pour les T2 : <b>1 950 € ht</b></td> <td>• Pour les T0 : <b>1 350 € ht</b></td> </tr> <tr> <th>Rapports</th><th>par Compte de Facturation</th><th>par Contrat</th></tr> <tr> <td>De gestion</td><td>Frais de mise en service Pack Coûts et analyses Pack Top usages</td><td><b>20 € ht</b> <b>30 € ht/mois</b> <b>10 € ht/mois</b></td></tr> <tr> <td>Inventaires (à l'acte)</td><td>Parc Voix Numérotation</td><td><b>50 € ht</b> <b>Gratuit</b></td></tr> </table>			• Pour les T2 : <b>1 950 € ht</b>	• Pour les T0 : <b>1 350 € ht</b>	Rapports	par Compte de Facturation	par Contrat	De gestion	Frais de mise en service Pack Coûts et analyses Pack Top usages	<b>20 € ht</b> <b>30 € ht/mois</b> <b>10 € ht/mois</b>	Inventaires (à l'acte)	Parc Voix Numérotation	<b>50 € ht</b> <b>Gratuit</b>
• Pour les T2 : <b>1 950 € ht</b>	• Pour les T0 : <b>1 350 € ht</b>													
Rapports	par Compte de Facturation	par Contrat												
De gestion	Frais de mise en service Pack Coûts et analyses Pack Top usages	<b>20 € ht</b> <b>30 € ht/mois</b> <b>10 € ht/mois</b>												
Inventaires (à l'acte)	Parc Voix Numérotation	<b>50 € ht</b> <b>Gratuit</b>												
<b>SFR Business Conferencing Audio Web<sup>(9)</sup></b>														
Conditions tarifaires appliquées	Frais de Mise en Service : <b>50 € ht par Contrat</b> Salle de réunion (Service Audio et/ou Web) : <b>19 € ht / réunion pour cinq (5) participants (y compris l'organisateur)</b> pour les 60 premières minutes. <ul style="list-style-type: none"> <li>Participant supplémentaire (du 6<sup>e</sup> au 50<sup>e</sup> participant) : <b>3 € ht pour les 60 premières minutes</b></li> <li>Dépassement au-delà des 60 premières minutes : <b>0,50 € ht par participant présent par tranche de 5 minutes</b></li> </ul> Enregistrement : <b>10 € ht/réunion</b> - Réécoute : facturée en 0 820 au participant auditeur (0,112 € ht les 56 premières secondes puis 0,118 € ht/min)													
Remise dégressive mensuelle	Une remise, selon le nombre de réunions organisées durant le mois facturé, est appliquée automatiquement par contrat : <ul style="list-style-type: none"> <li>De 1 à 5 réunions mensuelles ► <b>pas de remise</b></li> <li>De 6 à 15 réunions mensuelles ► <b>Remise de 3 % (non cumulable avec la remise accordée pour plus de 16 réunions mensuelles)</b></li> <li>Plus de 16 réunions mensuelles ► <b>Remise de 5 % (non cumulable avec la remise accordée de 6 à 15 réunions mensuelles)</b></li> </ul> La remise s'applique à tout le Service «Audio et Web - Forfait» facturé par SFR Business Team hors «Frais de Mise en Service» et «Réécoute».													
Coût d'un appel pour un participant vers la « Salle de réunion »	L'accès à la « Salle de réunion » en Audio est matérialisé par un numéro géographique en 01 communiqué à l'organisateur lors de la Mise en Service <ul style="list-style-type: none"> <li>Participant Client Fixe ou Mobile SFR Business Team : <b>appel inclus dans « Salle de réunion »</b></li> <li>Autre Participant : <b>appel selon les tarifs de son opérateur Télécom</b></li> </ul>													

## SFR Business Conferencing Audio Web<sup>(9)</sup>

Conditions tarifaires appliquées	Frais de Mise en Service : <b>50 € ht par Contrat</b>  Salle de réunion (Service Audio et/ou Web) : <b>19 € ht / réunion pour cinq (5) participants (y compris l'organisateur)</b> pour les 60 premières minutes.  • Participant supplémentaire (du 6 <sup>e</sup> au 50 <sup>e</sup> participant) : <b>3 € ht pour les 60 premières minutes</b> • Dépassement au-delà des 60 premières minutes : <b>0,50 € ht par participant présent par tranche de 5 minutes</b>  Enregistrement : <b>10 € ht/réunion</b> - Réécoute : facturée en 0 820 au participant auditeur (0,112 € ht les 56 premières secondes puis 0,118 € ht/min)
Remise dégressive mensuelle	Une remise, selon le nombre de réunions organisées durant le mois facturé, est appliquée automatiquement par contrat : <ul style="list-style-type: none"> <li>De 1 à 5 réunions mensuelles ► <b>pas de remise</b></li> <li>De 6 à 15 réunions mensuelles ► <b>Remise de 3 % (non cumulable avec la remise accordée pour plus de 16 réunions mensuelles)</b></li> <li>Plus de 16 réunions mensuelles ► <b>Remise de 5 % (non cumulable avec la remise accordée de 6 à 15 réunions mensuelles)</b></li> </ul> La remise s'applique à tout le Service «Audio et Web - Forfait» facturé par SFR Business Team hors «Frais de Mise en Service» et «Réécoute».
Coût d'un appel pour un participant vers la « Salle de réunion »	L'accès à la « Salle de réunion » en Audio est matérialisé par un numéro géographique en 01 communiqué à l'organisateur lors de la Mise en Service <ul style="list-style-type: none"> <li>Participant Client Fixe ou Mobile SFR Business Team : <b>appel inclus dans « Salle de réunion »</b></li> <li>Autre Participant : <b>appel selon les tarifs de son opérateur Télécom</b></li> </ul>

# Conditions Tarifaires 9Office SFR - grille i

Octobre 2011

Affichage du numéro vers les mobiles

Tarifs valables 24 h/24 - 7 j/7  
sans crédit temps<sup>(1)</sup>

2/2

## Appels internationaux<sup>(10)</sup>

Appels internationaux		Tarif € ht/min	
		Fixes vers fixes	Fixes vers mobiles
Europe	Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie (dont San Marin et Vatican), Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (dont Açores et Madère), République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (dont îles Anglo Normandes), Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse	<b>0,080 € ht</b>	<b>0,250 € ht</b>
Amérique du Nord	Canada, Etats-Unis	<b>0,080 € ht</b>	<b>0,080 € ht</b>
Afrique & Océanie	Afrique du Sud, Angola, Ascension (îles)*, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Comores, Congo, Congo (République Démocratique), Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée*, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale*, Kenya, Lesotho*, Libéria*, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice / Rodrigues (îles)*, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Nouvelle Calédonie, Ouganda, Polynésie française, Rwanda, Sainte Hélène*, Sao Tomé et Principe*, Sénégal, Seychelles*, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland*, Tanzanie, Tchad, Togo, Wallis et Futuna*, Zambie, Zimbabwe	<b>0,570 € ht</b>	<b>0,740 € ht</b>
Amérique Centrale	Anguilla*, Antigua et Barbuda*, Antilles Néerlandaises*, Aruba*, Bahamas*, Barbade*, Belize*, Bermudes (îles)*, Cayman (îles)*, Costa Rica, Cuba*, Dominicaine (République), Dominique*, Falkland (îles Malouines)*, Grenade*, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Montserrat*, Nicaragua, Panama, Puerto Rico*, Saint Kitts et Nevis*, Saint Vincent* et Grenadines*, Sainte Lucie*, Salvador, Trinité et Tobago*, Turks et Caïcos*, Vierges américaines (îles)*, Vierges britanniques (îles)*	<b>0,780 € ht</b>	<b>0,950 € ht</b>
Amérique du Sud	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Guyane*, Pâques (île de)*, Paraguay, Pérou, Surinam, Uruguay, Vénézuela	<b>0,420 € ht</b>	<b>0,580 € ht</b>
Asie & Australie	Australie, Azerbaïdjan, Chine, Corée du sud, Emirats Arabes Unis, Géorgie, Hong Kong, Israël, Japon, Kirghizistan, Malaisie, Nouvelle Zélande, Palestine, Philippines, Russie, Singapour, Tadjikistan*, Taïwan, Thaïlande, Turkménistan*	<b>0,260 € ht</b>	<b>0,420 € ht</b>
DOM & COM	Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint Pierre et Miquelon*	<b>0,180 € ht</b>	<b>0,300 € ht</b>
Maghreb	Algérie, Maroc, Tunisie	<b>0,280 € ht</b>	<b>0,320 € ht</b>
Reste Asie & Océanie	Afghanistan, Antarctique*, Arabie Saoudite, Arménie, Bahreïn, Bangladesh, Bhoutan*, Brunéi, Cambodge (Kampuchea), Chrémos (îles)*, Cocos (îles)*, Cooks (îles)*, Corée du nord*, Diego Garcia (îles)*, Fidji (îles)*, Guam*, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Jordanie, Kazakhstan, Kiribati*, Kuwait, Laos, Liban, Macao, Maldives*, Marshall (îles)*, Micronésie*, Mongolie, Myanmar (Birmanie)*, Nauru (îles)*, Népal*, Niue (îles)*, Norfolk*, Oman*, Ouzbékistan*, Pakistan, Palau*, Papouasie & Nouvelle Guinée*, Qatar, Saipan (îles Mariannes)*, Salomon (îles)*, Samoa Américaines (îles)*, Samoa Occidentales (îles)*, Sri Lanka, Syrie, Timor Oriental*, Tokélaou (îles)*, Tonga*, Tuvalu*, Vanuatu*, Viêt Nam, Yémen*	<b>0,730 € ht</b>	<b>0,900 € ht</b>
Reste Europe & Amérique du Nord	Alaska*, Albanie, Biélorussie, Bosnie, Croatie, Féroé (îles)*, Gibraltar, Groenland*, Hawaï*, Islande, Kosovo, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Serbie, Turquie, Ukraine	<b>0,280 € ht</b>	<b>0,450 € ht</b>
Inmarsat/Satellites	Iridium, Russie/Satellites, Satellites Inmarsat A, Satellites Inmarsat B, Satellites Inmarsat mini M, Thuraya Satellites autres	<b>15 € ht</b>	

\* Le tarif des appels fixes vers mobiles est équivalent au tarif des appels fixes vers fixes.

(1) Tarifs à la minute, hors et au-delà des forfaits, facturés à la seconde dès la première seconde pour tous les appels hors numéros spéciaux, numéros courts, numéros d'urgence, numéros commençant par 08 et communications Internet. (2) Frais de Mise en Service facturés en cas de création, de déménagement ou de reprise de ligne et/ou d'accès. Ces Frais n'incluent pas la desserte interne nécessaire pour les accès en raccordement direct (desserte offerte si < 3 mètres, desserte facturée de 3 à 60 mètres : 250 € ht et si > 200 mètres : sur devis). En cas de Portabilité des numéros, l'opération est incluse dans les Frais de Mise en Service si elle est exécutée pendant les Jours Ouvrés entre 8 h et 12 h ou entre 14 h et 17 h. Pour toute Portabilité de numéro du lundi au vendredi entre 6 h et 8 h ou entre 12 h et 14 h ainsi que le samedi entre 8 h et 12 h ou 14 h et 18 h, un tarif en sus de 850 € ht sera appliquée par NLU. En dehors de ces plages horaires, un tarif sur devis sera appliquée. (3) SFR détermine librement la technologie de raccordement utilisée pour chaque ligne et/ou accès (raccordement direct ou service de revente de l'abonnement) et se réserve le droit de modifier cette technologie à tout moment. En cas de refus du Client, une pénalité forfaitaire de 1 500 € ht par accès primaire (T2) et de 500 € ht par accès de base (T0) sera appliquée conformément aux dispositions prévues dans les conditions particulières du service 9Office SFR. (4) Le Client bénéficiera d'un nombre illimité de communications, 24 h/24 et 7 j/7, depuis ses lignes et/ou accès fixes SFR à destination des numéros fixes métropolitains commençant par 01, 02, 03, 04, 05. Chaque communication ne devra pas excéder une durée de soixante (60) minutes ; au-delà, la communication sera facturée au tarif de 0,015 € ht/min. Les « appels fixes vers les fixes en France inclus » sont incompatibles avec la souscription du service « Restriction d'appels ». Le Client est informé que SFR se réserve le droit, après en avoir informé le Client par tout moyen, de résilier de plein droit et sans délai les « appels fixes vers les fixes en France inclus » et de facturer à ce dernier l'ensemble des appels à destination des numéros fixes métropolitains émis après cette date au tarif de 0,015 € ht/min pour l'ensemble de ses lignes et/ou accès fixes SFR, dont les cas suivants : l'utilisation pour un centre d'appel, l'utilisation à titre gratuit ou onéreux du service téléphonique en tant que passerelle de réacheminement de télécommunications, l'établissement de communications par un serveur fax ou par tout autre automate d'appels susceptible de générer des envois de message, et ce, quelle qu'en soit la finalité. L'utilisation ininterrompue du service téléphonique via une composition automatique et continue des numéros de téléphone, la cession ou la revente totale ou partielle de l'outil de téléphonie, l'utilisation du service téléphonique amenant un volume mensuel, en nombre de minutes cumulées, des communications à destination des numéros fixes métropolitains précités représentant plus de quatre-vingt-dix pourcent (90 %) de l'ensemble de ses communications mensuelles (hors numéros spéciaux ou courts et numéros non géographiques fixes (087, 095, 097 et 098) tels que désignés dans les Conditions Tarifaires « Autres types d'appels »). En complément de l'article « Convergence Mobile SFR Business Team » des Conditions Particulières du Service, le Client bénéficiera d'un nombre illimité de communications, 24 h/24 et 7 j/7, depuis ses lignes et/ou accès fixes SFR à destination des mobiles de sa flotte SFR ayant souscrit au « Bénéfice Convergent ». Chaque communication ne devra pas excéder une durée de soixante (60) minutes ; au-delà, la communication sera facturée au tarif de 0,070 € ht/min. Le volume total mensuel de l'ensemble des mobiles en France métropolitaine faute de quoi ces communications fixes vers les mobiles de la flotte SFR ayant souscrit au « Bénéfice Convergent » seront facturées au tarif de 0,070 € ht/min pour l'ensemble des lignes et/ou accès fixes SFR du Client. (5) Tous les « Appels fixes au compteur » et les abonnements « Option ligne analogique » figurent dans la rubrique « 9dialog » sur la facture du Client. (7) Pour les lignes non éligibles au service de revente de l'abonnement et les accès non éligibles au raccordement direct et/ou au service de revente de l'abonnement (Numéros Duo, Numéros Commerce ou accès de base (T0) utilisant le canal D, Numéros Itoo, accès supportant un poste d'exploitation de France Telecom (postes internes à France Telecom)), ligne ou accès corps d'un groupement technique, ligne ou accès temporaire, cabines et publicphones), SFR présélectionne la ligne et/ou l'accès et applique les tarifs « Appels fixes au compteur ». Pour les lignes et/ou accès en cours de création, de résiliation, de dénumérotation/renumérotation ou de déménagement, il convient d'attendre la fin de l'opération. (8) Appels vers les mobiles Orange, SFR, Bouygues Telecom et autres opérateurs mobiles français, excepté vers les mobiles de la flotte SFR du Client ayant souscrit au « Bénéfice Convergent ». (9) Les communications hors et au-delà des forfaits sont facturées selon les tarifs, inclus ou au compteur, indiqués dans les présentes Conditions Tarifaires. (10) Tarifs applicables uniquement pour les lignes avec le service de revente de l'abonnement et/ou les accès en raccordement direct ou avec le service de revente de l'abonnement. Les appels, émis depuis une ligne et/ou accès fixe en France métropolitaine vers les numéros spéciaux étrangers, sont facturés au prix du pays tel qu'indiqué dans les présentes sauf pour Monaco, Luxembourg et Royaume Uni pour lesquels le prix est de 0,34 € ht/min. (11) En cas de non-précision d'une destination, le tarif appliquée sera de 0,95 € ht/min. (12) Disponible uniquement sur les lignes analogiques isolées. (13) En cas de cause imputable au client (vol, destruction).

SFR - 42, avenue de Friedland 75008 Paris - SA au capital de 1 344 086 233,65 euros - RCS Paris 403 106 537 - N° TVA 59 403 106 537 - Adresse administrative : Tour Séquoia - 1 place Carpeaux - 92915 Paris La Défense Cedex SFR Business Team, marque du groupe SFR, est à destination des entreprises. Catalogue tarifaire 9Office SFR - grille i» - octobre 2011

Date : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Cachet de la société :